

Présentation de l'opération de dragage

Localisation et unité d'intervention:

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	Pk début	Pk fin	Commune
Seine Aval	Carrières-sous-Poissy, amont de l'île Saint-Louis	Rivière	Méricourt	76,400	76,600	Carrières-sous-Poissy

Date et durée des travaux :

Les travaux de dragage auront lieu durant l'été 2022.

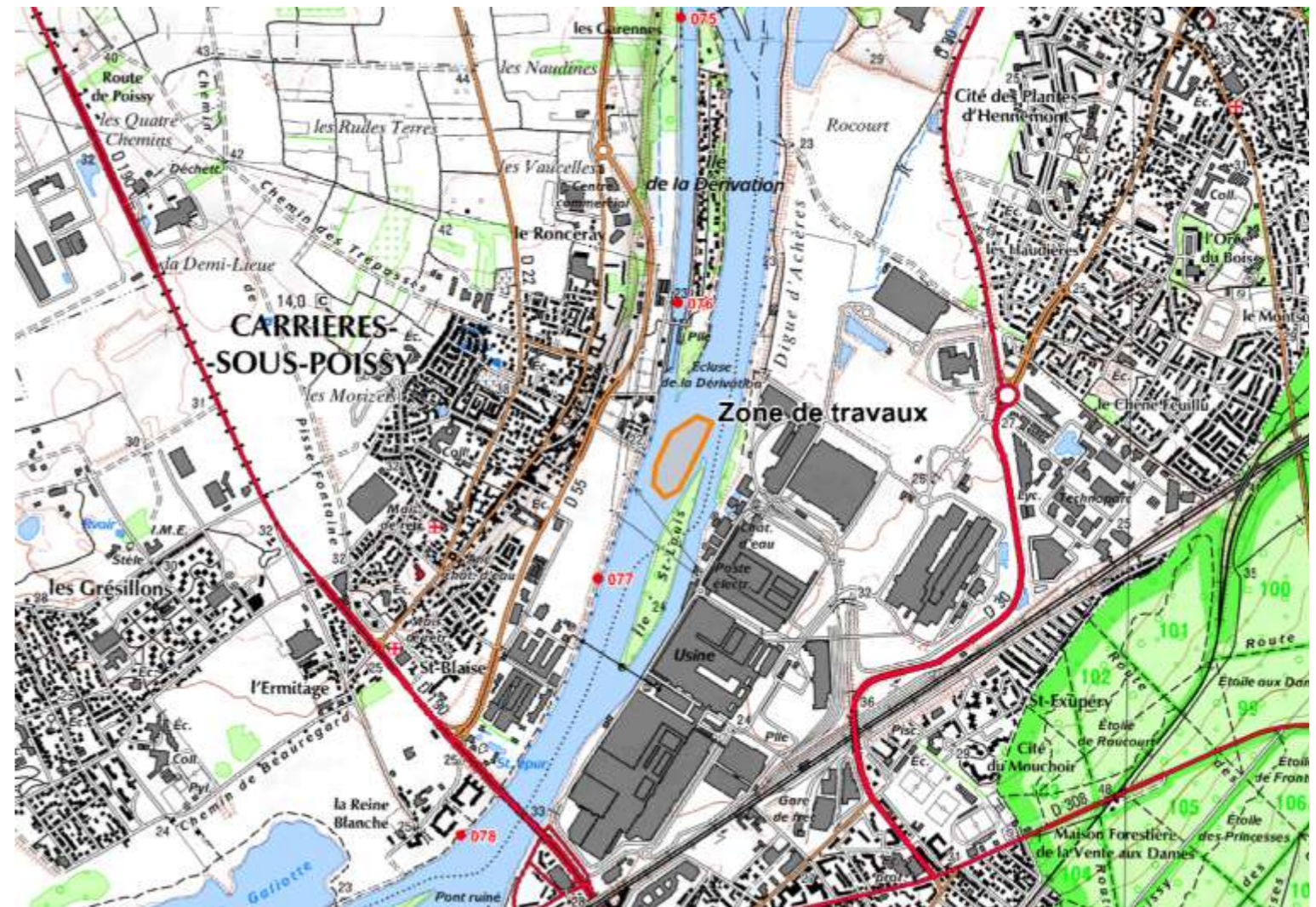
Techniques employées pour le dragage :

Les dragages seront réalisés à la pelle mécanique.

Volume à draguer (en m³) et qualité des sédiments (m³) :

Volume (m ³)	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Test Brachionus : sédiment écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
1 367	2022-RBS-76.4 22E090660-003	Non	Non	Inertes

Prélèvement réalisé le 02 mai 2022.



Localisation exacte des travaux - cartographie



Enjeux de qualité d'eau

Type de voie(s) d'eau :

- | | | |
|-------------|--------------------|-------------------------------------|
| - Rivière : | o Grand gabarit | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | o Petit gabarit | <input type="checkbox"/> |
| - Canal : | o Grand gabarit | <input type="checkbox"/> |
| | o Petit gabarit | <input type="checkbox"/> |
| - Milieu : | o Urbain : habitat | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | o Rural | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | o Industriel | <input type="checkbox"/> |
| | o Portuaire | <input type="checkbox"/> |

Risques identifiés :

- Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation :
- PPRI Seine
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique :
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain :

Qualité d'eau d'après la DCE :

Masse(s) d'eau concernée(s)	Nom	Type	Etat chimique (objectif)	Etat écologique (objectif)	Echéance	Etat chimique (actuel)	Etat écologique (actuel)
FRHR230A	Seine (du confluent de l'Oise au confluent de la Mauldre)	Eaux superficielles	Bon état	Bon potentiel	2021 (état écologique) – 2027 (état chimique)	Mauvais	Médiocre

Périmètres de protection des captages :

	Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer	Captage concerné	Type (souterrain / superficiel)	Référence arrêté
Périmètre de protection immédiate	non	-	-	
Périmètre de protection rapprochée	non	-	-	
Périmètre de protection éloignée	non	-	-	

Enjeux écologiques 1/2

Données sur les peuplements piscicoles :

La Seine est classée dans un contexte piscicole intermédiaire. L'état fonctionnel est considéré comme dégradé en lien avec la présence de nombreux barrages. Les effectifs sont déficitaires sur l'ensemble du cours d'eau

La station ONEMA de Poissy (03780035) est située à proximité de la zone à draguer. Les dernières données disponibles datent de juin 2012. Les principales espèces présentes sont le gardon et l'anguille d'Europe, d'autres espèces comme le chevaine, le chabot et la brème sont recensées. (www.image-eaufrance.fr).

Types de berges :

D'après l'IAU Ile-de-France, les berges sont essentiellement artificielles végétalisées dans cette zone de dragage.

Présence de frayères connues par la bibliographie – Pk concerné – espèces identifiées :

D'après les données ONEMA, annexées au SAGE, la Seine de la confluence avec l'Oise jusqu'à la commune de Port-Villez est considérée comme zone de frayères potentielles pour les espèces de catégorie 1 (Chabot, Lamproie de planer, de rivière et marine, saumon atlantique, Truite de mer et Vandoise).

Le dragage ne concernera que le chenal de navigation, les berges ne seront pas approchées. Compte-tenu du type de berge rencontrée, la présence de frayères est jugée comme peu probable.

Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Type	Localisation à moins de 100m	Nom	
Carrières-sous-Poissy, amont de l'île Saint-Louis	Ecologie	ZPS	Non		
		ZNIEFF 1	non		
		ZNIEFF 2	Oui	Ballastières et zone agricole de Carrières-sous-Poissy	
		ZICO	Non		
		SIC	Non		
		PNR	Non		
	Patrimoine culturel	Arrêté protection de biotope	Non		
		Site inscrit	Oui	Rives et îles de la Seine	
		Site classée	Non		

Enjeux écologiques 2/2

Espèces protégées :

Les habitats et zones de reproduction des anguilles sont protégés. Leur destruction est interdite.

L'anguille a été mise en évidence dans le secteur (station ONEMA de Poissy).

La zone draguée ne concerne que le chenal de navigation (profond). Un rideau anti-dispersion sera mis en œuvre pour éviter le comblement de frayères, lié à la remise en suspension de sédiments.

Synthèse des enjeux écologique et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇒ **Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :**

Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)
Carrières-sous-Poissy, amont de l'île Saint-Louis	Peu probable	non	non	Non

Sensibilité environnementale : Le site de dragage de Carrières-sous-Poissy, amont de l'île Saint-Louis présente une faible sensibilité environnementale.



Synthèse des contraintes environnementales - cartographie

Sans objet

Mesures environnementales

Mesures de contrôle et de suivi :

- Mesure systématique de l'oxygène dissous, la température, le pH, la turbidité, mesures réalisées en surface et à mi-hauteur de la lame d'eau conformément aux prescriptions de l'arrêté,
- Utilisation d'une drague équipée d'un GPS (DGPS) lors des opérations de dragage,
- Arrêt des dragages si dépassement des seuils : de 140 mg/L de MES :

<u>MES</u>	<u>Oxygène dissous</u>
140 mg/L	< 4 mg/L

Mesures réductrices :

- Mise en œuvre d'un rideau anti-dispersion
- Dragage en dehors des périodes de fraye.

Filières de gestion

Filières de gestion

Valorisation

- Aménagements paysagers
- Renforcements de berges
- Comblement de carrières ou ballastières
- Compostage
- Épandage agricole
- Régilage

Remobilisation dans le milieu

- Remise en suspension
- Nivellement

Stockage

- Élimination en centre de stockage (ISDI, ISDND, ISDD)

Traitement préalable à la valorisation ou au stockage

Volumes : (en m ³)
1 367

Localisation du site :

Traitement dans la carrière gérée par SARL B. P. E. Lecieux pour la société VCMF à Saint Maximin.

Arrêté préfectoral du 18 novembre 2011

Stockage des fractions fines, polluées après traitement, valorisation des fractions sableuses, non polluées après traitement.